

## La Lettre de NDAA du vendredi 27 mars 2020

Le pape François a déclaré à la fin de l'Angélus dimanche 22 mars que la réponse à la pandémie du Covid-19 est l'universalité de la prière, de la compassion et de la tendresse. Il a donc demandé à tous les fidèles de se joindre à lui pour un moment de prière inédit, ce vendredi 27 mars, à 18h. Depuis le parvis de la Basilique Saint-Pierre de Rome et face à une place déserte, le Souverain pontife présidera une veillée de prière.

*« Nous écouterons la Parole de Dieu, nous élèverons notre supplication, nous adorerons le Saint-Sacrement, avec lequel je donnerai à la fin la bénédiction Urbi et Orbi, à laquelle sera attachée la possibilité de recevoir l'indulgence plénière. »* (Pape François).

La célébration durera environ une heure. Le Saint-Père invite tous ceux qui le souhaitent à se joindre à lui « spirituellement » par le biais des médias. Cette cérémonie doit être retransmise à la télévision (en particulier KTO), à la radio et sur internet.

Cette veillée de prière revêt un caractère particulièrement exceptionnel puisqu'elle se terminera par la bénédiction Urbi et orbi (« à la Ville et au Monde ») à laquelle est attachée la possibilité de recevoir l'indulgence plénière. Daté du 19 mars, le décret de la pénitencierie apostolique prévoit notamment que l'indulgence plénière peut être accordée à tous les fidèles qui offrent un temps de prière pour « implorer du Dieu tout-puissant la cessation de l'épidémie, le soulagement de ceux qui en sont affligés et le salut éternel de ceux que le Seigneur a rappelés à Lui. »

Ce décret précise que l'indulgence plénière est accordée aux malades, au personnel de santé, aux familles des malades et à tous ceux qui, y compris par la prière, s'occupent de ces derniers. Dans la situation actuelle d'épidémie, il s'agit de désirer spirituellement la confession sacramentelle avec un sincère regret de ses péchés. Dans ces conditions, tous ceux qui s'uniront spirituellement à ce moment de prière par les médias se mettent dans la disposition de pouvoir recevoir l'indulgence plénière.

Pour accompagner ce moment de prière particulier, il y aura l'icône de la Salus Populi Romani et le Crucifix de l'église de San Marcello al Corso, les deux images que le Pape est allé vénérer le dimanche 15 mars pour invoquer la fin de la pandémie. La fin de la Grande peste de 1522 à Rome est associée à la procession de ce Crucifix dans les rues de la Ville éternelle, qui vit sa première épidémie de grande ampleur depuis plusieurs décennies mais a déjà traversé, dans sa longue histoire, de nombreuses épreuves dont elle s'est finalement relevée.

Vous trouverez ci-joint un document qui nous aidera à « vivre la conversion en temps de confinement ».

Je me permets aussi d'ajouter ci-joint quelques réflexions sur l'indulgence plénière car je suppose que parmi nos paroissiens, certains sont de vrais « fans » de cette disposition exceptionnelle et d'autres trouvent peut-être cela « dépassé » et se demandent pourquoi on en parle encore en 2020. Il me semble donc qu'un petit texte explicatif n'est pas superflu.

Le tuto spi du P. Francisco : <https://youtu.be/L6ljw7HZkx0>

Un Covid 19 ou 1 Co VI,19 ? La réponse : [https://youtu.be/\\_vSJyfbj20](https://youtu.be/_vSJyfbj20)

Les prêtres de la paroisse Notre-Dame de l'Arche d'Alliance sont actuellement en pleine forme et profitent de ce temps de confinement pour vivre un beau temps fraternel dans la prière, les repas en commun, et le travail pastoral et intellectuel.

Nous confions à votre prière les religieux de saint Vincent de Paul en résidence à la paroisse Notre-Dame de la Salette : nous avons appris le décès d'un prêtre âgé, le P. Jean-Paul Pasquier, victime de l'épidémie de Covid 19 et le P. Lucien, prêtre africain quinquagénaire est en réanimation.

Je vous rappelle que l'église est ouverte de 9h à 19h15 et que les Laudes (9h) et les Vêpres (19h) sont également diffusées en direct sur Instagram. Selon la longueur de la célébration avec le pape François, les Vêpres seront peut-être légèrement retardées aujourd'hui.

Soyez assurés de nos prières constantes et fraternelles pour chacun d'entre vous. Que Dieu vous bénisse et vous garde dans sa paix et dans son amour.

P. Vincent Guibert, en lien avec le P. Francisco Dolz et le P. Amal Gonsalvez

Beaucoup se demandent : comment faire pour se confesser avant Pâques ? De nombreux fidèles qui avaient l'habitude de se confesser se disent « où puis-je trouver un prêtre puisque je ne peux pas sortir de chez moi ? Je veux faire la paix avec le Seigneur, avec ceux qui m'entourent. Comment faire sans prêtre ? ». Certains m'ont même demandé : puis-je recevoir l'absolution par téléphone ou par Skype ? Que dit l'Église ?

Il faut le dire clairement : non, on ne peut pas recevoir de sacrement par Internet. Un sacrement est toujours une rencontre et un évènement. Il me touche de façon immédiate, sans rien de virtuel. C'est une parole vivante qui m'est adressée, accompagnée d'un signe ou d'un geste qui m'atteint. Je ne peux pas me confesser au téléphone de même qu'on ne baptise pas un bébé en versant de l'eau sur sa photo ! Le web crée du lien mais il ne produit pas ce qu'il dit, contrairement aux sacrements. Le Christianisme est religion de la Rencontre. Dans « incarnation », il y a « corps ». Alors bien sûr, il est toujours possible de prier au téléphone et de bénir à distance.

Peut-être faut-il rappeler rapidement ce qu'est le péché : il est d'abord et avant tout un échec dans la réalisation de ce pour quoi Dieu nous a créés. Le latin *peccatum* peut être rendu par : 'faux pas', le fait de 'buter', de 'trébucher'. Ce lignage parle de lui-même : le péché c'est ce qui nous fait manquer notre cible, casse notre marche, brise l'Alliance avec Dieu. Cela signifie que le péché est avant tout une perte de relation. Le péché blesse la capacité d'aimer déposée au cœur de tout homme.

Ce confinement subi peut être un moment pour redécouvrir que l'Église enseigne qu'un acte de contrition parfaite efface les péchés... en attendant de pouvoir en faire l'aveu personnel dès que possible. Le pape François en parlait récemment dans l'une de ses messes du matin : si j'ai commis un péché, même grave, je peux sans tarder dans ma prière demander pardon à Dieu, exprimer mon repentir ardent et sincère, et prendre l'engagement devant le Seigneur de me confesser dès que possible. Cette contrition parfaite, si je respecte bien sûr mon engagement, me remet en amitié avec le Seigneur et m'accorde la paix de Dieu.

L'épidémie que nous vivons est aussi l'occasion d'accueillir à nouveau le trésor de l'Écriture. Nous trouvons ainsi dans la première lettre de saint Pierre cette affirmation consolante : « la charité couvre une multitude de péchés » (1 Pierre 4, 8). Nous pouvons aussi évoquer Proverbes 10, 12 qui proclame : « la haine suscite des querelles, l'amour couvre toutes les offenses ».

L'Écriture est donc unanime pour nous inviter à vivre en Bon Samaritain ou en ange gardien vis-à-vis des autres. Soyons donc inventifs dans la charité et prenons soin les uns des autres ! Osons dire à Dieu « Seigneur, que veux-tu que je fasse » pour vivre une vraie conversion ? Dieu à qui nous disons : « Contre Toi et Toi seul, j'ai péché » (c'est le psaume 50) est aussi celui qui nous répond : « Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40). Entre Dieu et nous s'inscrit le visage du frère et c'est lui qui va vérifier l'authenticité de notre amour de Dieu.

Voici quelques idées pour vivre personnellement ou en famille la grâce de la conversion :

Ce qui est accessible à tous, célibataire ou en famille, c'est de prier le Notre Père pour une personne que nous avons du mal à aimer. Osons dire avec sérieux « pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés » !

Evidemment cette prière du Notre-Père est renforcée si j'écris une lettre de pardon à cette personne ou si je l'appelle pour me réconcilier avec elle. Jean-Paul II aimait répéter : « donne le pardon et tu obtiendras la paix ».

Si je demande pardon à Dieu pour mon insensibilité ou mon égoïsme, je peux aussi écrire des cartes ou téléphoner pour prendre des nouvelles et susciter un rayon de lumière chez mon interlocuteur.

Nous sommes tous invités en cette période à prendre soin de notre voisin, à nous soucier de telle personne isolée.

En période de confinement, le gros chantier est évidemment la famille, avec les enfants, les adolescents, les parents, à l'intérieur...

C'est un temps d'entraînement que le Seigneur nous offre, un temps dans lequel, en vivant à l'étroit dans nos appartements ou studios parisiens, nous sommes appelés à faire des exercices de charité continuels.

Pour les parents, combien de fois par jour, le Seigneur donne l'opportunité de regarder les enfants avec tendresse, ou le conjoint avec une patience aimante ; de modérer le ton de notre voix même si autour de nous règne un désordre inattendu. Pour les enfants, ce temps est clairement un apprentissage de l'obéissance et de la patience. Apprendre à rendre service, à mettre le couvert, à cuisiner, à vider la poubelle plutôt que de rester les yeux rivés sur un écran.

Certaines familles peuvent aussi jouer à l'ange gardien : tirer au sort un membre de la famille pour qui nous serons dans la journée un « ange gardien », c'est-à-dire quelqu'un dont nous faciliterons la vie discrètement et efficacement, sans se faire remarquer !

Vous pouvez le soir vivre une demande de pardon familial de la manière suivante : allumer une bougie signe de l'espérance que Dieu dépose en nos cœurs, commencer par un signe de croix, lire un texte de la Bible, prendre un temps de silence puis écrire quelques prénoms de personnes que j'ai pu blesser ou de personnes qui m'ont blessé, poursuivre par un Notre Père et conclure avec un chant.

Ou bien, pourquoi ne pas découvrir une version familiale de *lectio divina*. Lire l'évangile du jour, et choisir une phrase (sans la commenter), faire un tour de table. Sans commenter ce que l'autre a dit. Et refaire un second tour en disant d'une phrase « j'ai choisi cette expression parce que... »

Autre idée encore quand le psaume du jour le permet : chaque membre de la famille recopie 4 versets du psaume (Parole de Dieu) (les mêmes ou différents) et chacun de son côté rédige 4 autres versets (parole d'homme) pour assimiler ce psaume et donner libre cours à son inspiration. Et la prière est la mise en commun.

En ce vendredi 26 mars durant lequel le Pape François veut accorder largement le don de l'indulgence plénière, que chaque personne, chaque famille soit inventive pour vivre une vraie conversion et retrouver dans quelques semaines notre église paroissiale pour la messe et tenir sa promesse : avoir la joie de se confesser !

## *Qu'est-ce que l'indulgence ?*

Il s'agit d'un sujet délicat, sur lequel n'ont pas manqué les incompréhensions historiques ! On connaît les déviances que l'indulgence a connues au temps du pape Jules II. Celui-ci, au XVI<sup>ème</sup> siècle, s'en est servi pour financer St Pierre de Rome. « 'Dès que l'argent tombe dans la cassette, l'âme bondit hors du purgatoire' : ainsi prêchait, aux dires de Luther, le dominicain Tetzl. Pie V, en 1569, interdira, sous peine d'excommunication, le commerce des indulgences. Cela ne suffit pas à rassurer la conscience chrétienne moderne : les indulgences ont un lourd passif ». Le point gênant en pastorale « est l'apparente insuffisance du sacrement de pénitence, où l'absolution est donnée en vertu de la Passion et de la mort du Christ. La peine qui demeure semble mettre en échec la puissance du Rédempteur. Lorsqu'une contrition parfaite reçoit l'absolution sacramentelle, on comprend mal qu'il puisse encore rester des séquelles du péché ».

Le point de départ pour comprendre l'indulgence est l'abondance de la miséricorde de Dieu, qui s'est manifestée dans la croix du Christ. Jésus crucifié est la grande « indulgence » que le Père a offerte à l'humanité, à travers le pardon des fautes et la possibilité de la vie filiale dans l'Esprit Saint. De plus, « Le Christ n'a pas souffert pour nous dispenser de réparer et d'expier nos péchés, mais pour nous donner les moyens de le faire avec lui et en lui (Trente, Dz 1691) ». Réparer n'est rien d'autre que de rendre présent le sacrifice de Jésus en vivant de sa charité.

« La réconciliation avec Dieu a comme conséquence, pour ainsi dire, d'autres réconciliations qui porteront remède à d'autres ruptures produites par le péché : le pénitent pardonné se réconcilie avec lui-même dans la profondeur de son être, où il récupère la propre vérité intérieure ; il se réconcilie avec les frères que de quelques manières il a offensés et blessés ; il se réconcilie avec l'Eglise ; il se réconcilie avec la création tout entière ». L'homme doit être progressivement « guéri » des conséquences négatives que le péché a produites en lui.

Mgr Perrier, alors évêque de Lourdes, avait utilisé cette belle image lors du jubilé de l'an 2000 :

« Quand un incendie est éteint ou qu'une inondation est arrêtée, les dégâts restent. Il ne suffit pas d'être guéri pour retrouver la santé : sauf miracle, il faudra une longue convalescence. Dans l'ordre des relations, la fin d'une querelle ou un traité de paix n'efface pas d'emblée les blessures laissées par le temps du mépris. L'indulgence a pour effet de guérir ces blessures, par le secours de tous nos frères, les saints, et d'abord de Celui qui est le Saint de Dieu, Jésus-Christ. »

Si le sacrement de la pénitence éteint l'incendie, évitant ainsi le feu de l'enfer à qui mourrait en état de péché mortel, reste encore à réparer les dégâts : c'est l'œuvre des indulgences, qui purifient sur terre ce qui autrement devrait l'être au purgatoire avant de rejoindre le paradis. C'est donc d'une grande importance pour le chrétien qui croit en ces fins dernières. Mais pas seulement. Cela s'appuie aussi

sur la foi en la communion des saints, car il est possible de gagner des indulgences pour autrui, vivants ou morts. L'Église elle-même peut décider de les appliquer largement en puisant dans le trésor des satisfactions du Christ et des saints.

Le sens des indulgences doit être saisi dans le cadre du renouvellement total de l'homme, en vertu de la grâce du Christ Rédempteur, par le ministère de l'Église. Nous devons avant tout les considérer comme un cadeau du Christ à son Église et nous abandonner à la puissance de sa grâce. L'indulgence est la manière amoureuse dont Jésus répare les ultimes conséquences du péché dès cette vie. Telle est également la signification de la satisfaction demandée dans le Sacrement de la Pénitence.

Les indulgences, loin d'être une sorte de « réduction » de l'engagement de conversion, sont plutôt un soutien pour un engagement plus rapide, généreux, et radical. Cet engagement est demandé au point que la condition spirituelle pour recevoir l'indulgence plénière est l'exclusion de tout attachement envers tout péché, même véniel.

C'est pourquoi, ceux qui pensent pouvoir recevoir ce don par le simple accomplissement d'attitudes extérieures se trompent. Celles-ci sont au contraire demandées comme expression et soutien du chemin de conversion. L'indulgence est accordée au pécheur non pas en vertu de ses pénitences seules, mais de la communion des saints.

« La vie de chacun des enfants de Dieu se trouve liée d'une façon admirable, dans le Christ et par le Christ, avec la vie de tous les autres frères chrétiens, dans l'unité surnaturelle du Corps mystique du Christ, comme dans une personne mystique ». Dans la communion des saints « il existe donc entre les fidèles – ceux qui sont en possession de la patrie céleste, ceux qui ont été admis à expier au purgatoire ou ceux qui sont encore en pèlerinage sur la terre – un constant lien d'amour et un abondant échange de tous biens ». Dans la bulle d'indiction du Jubilé de l'Incarnation *Incarnationis Mysteriorum*, du 29 novembre 1998 (n. 10), Jean-Paul II évoquait un merveilleux échange de biens spirituels : « la sainteté de l'un apporte aux autres un bénéfique bien supérieur au dommage que le péché de l'un a pu causer aux autres. Il y a des personnes qui laissent derrière elles comme un surplus d'amour, de souffrance supportée, de pureté et de vérité, qui se déverse sur les autres et les soutient. C'est la réalité de la 'vicariance', sur laquelle est fondé tout le mystère du Christ. Son amour surabondant nous sauve tous. Néanmoins, cela fait partie de la grandeur de l'amour du Christ de ne pas nous laisser dans la condition de destinataires passifs, mais de nous impliquer dans son action salvifique, et en particulier dans sa passion. C'est ce que dit le passage bien connu de la lettre aux Colossiens : 'Je complète ce qui manque aux souffrances du Christ en ma chair pour son Corps qui est l'Église' (1, 24) ». Ces biens spirituels de la communion des saints, nous les appelons aussi le *trésor de l'Église*. C'est dans le Christ, notre Rédempteur, que se trouvent en abondance les satisfactions et les mérites de sa rédemption (CEC 1476).

« Appartiennent également à ce trésor le prix vraiment immense, incommensurable et toujours nouveau qu'ont auprès de Dieu les prières et les bonnes œuvres de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les saints qui se sont sanctifiés par la grâce du Christ, en marchant sur ses traces, et ont accompli une œuvre agréable au Père, de sorte qu'en travaillant à leur propre salut, ils ont coopéré également au salut de leurs frères dans l'unité du Corps mystique ». Prier pour obtenir l'indulgence signifie entrer dans cette communion spirituelle et donc s'ouvrir totalement aux autres.